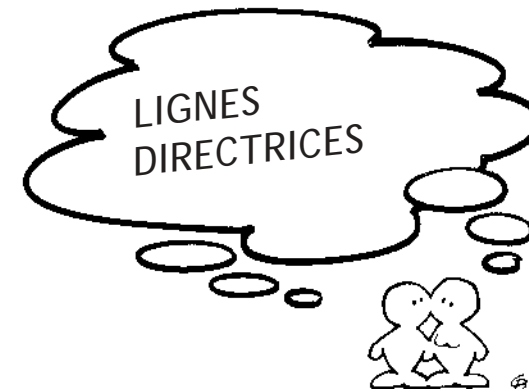


Fondation Profa

LIGNES DIRECTRICES
ÉDUCATION SEXUELLE
DE PROFA



SERVICE D'ÉDUCATION SEXUELLE

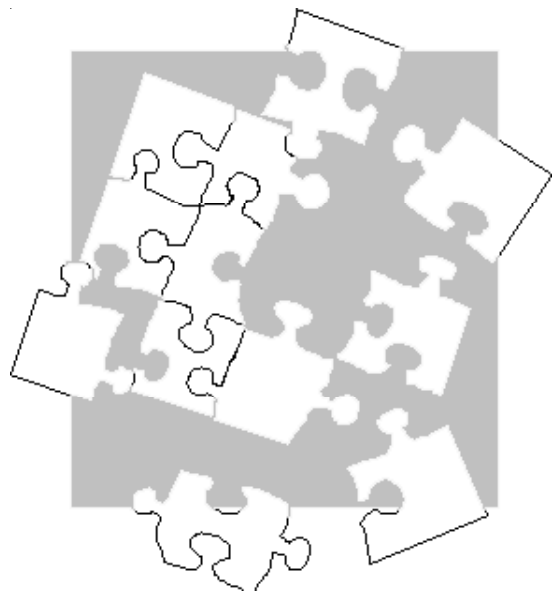
AVENUE GEORGETTE 1 - 1003 LAUSANNE
TÉL. 021 320 37 75 - FAX 021 323 52 00



Document réalisé à la demande de la Commission d'information sexuelle, par Laurence Martin, présidente, François Reymondin, membre et Dominique de Vargas, cheffe du Service d'éducation sexuelle. Il a reçu l'aval de la Commission d'information sexuelle le 8 novembre 2001 et a été approuvé par le Comité de direction de la Fondation dans sa séance du 19 décembre 2001.

Ce document concerne prioritairement les élèves de la scolarité obligatoire. Mais les principes de base qui animent l'action de Profa restent valables pour les jeunes de la scolarité post obligatoire. Les modalités d'application tiennent compte de l'âge des étudiants, en particulier dans les classes d'apprentis où les interventions sont intitulées «Débat sur la sexualité et les relations humaines».

20



SURVOL HISTORIQUE

Le Service d'éducation sexuelle de la Fondation Profa (anciennement Centre médico-social Pro Familia) répond, dans le canton de Vaud, aux besoins de santé spécifiques des enfants et des adolescents, ainsi qu'aux questions de leur famille, en matière d'éducation sexuelle.

Il se situe dans la lignée de précurseurs qui, après la publication en 1906 de La question sexuelle d'Auguste Forel, recommandant d'«instruire les jeunes», travaillent à la réalisation d'un tel projet.

En 1911, un Rapport est présenté à la Société vaudoise des maîtres secondaires (SVMS) et publié sous le titre: L'école a-t-elle un rôle à jouer dans l'éducation sexuelle?

Dès 1930, les Eglises et la Ligue vaudoise pour la protection de la famille (Pro Familia) se préoccupent concrètement d'éducation sexuelle. Des «causeries d'orientation sexuelle» sont données à des groupes de mères, de catéchumènes, des classes d'école ménagère. En 1964, par exemple, quatre-vingt causeries sont organisées pour des élèves et vingt-sept pour des parents, grâce à une équipe constituée par la commission féminine de l'Eglise nationale vaudoise. Mais l'équipe ne peut plus suffire à la tâche et demande à être relayée.

1

En 1966, le Département de l'instruction publique et des cultes mandate un groupe de travail mené par Monsieur Philippe Leresche, alors président des maîtres de sciences de la SVMS. Le Rapport de ce groupe déposé l'année suivante propose de «former une équipe de personnes aptes à prendre la responsabilité de l'éducation sexuelle dans les écoles vaudoises», équipe qui deviendra dès 1969 la Section éducation sexuelle de la jeunesse. Elle rejoindra la demeure de Georgette 1 qui abrite déjà le Centre de planning familial et la Consultation de mariage du Centre médico-social de Pro Familia (CMSPF). La Section éducation sexuelle de la jeunesse sera appuyée par le Département; elle offrira systématiquement ses services à toutes les autorités scolaires du canton.

1. CONSTATS D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

1.1 A L'ÉPOQUE DU LANCEMENT

En 1969, le Docteur Charles Bugnon et Madame Marie-Lise de Charrière sont engagés par le CMSPF pour constituer et former une équipe d'intervenants et proposer des cours d'éducation sexuelle aux directions et commissions scolaires des communes vaudoises. Il faut noter que plusieurs membres de cette première équipe avaient déjà donné des cours d'éducation sexuelle dans le contexte des années précédentes.

maîtresses des classes enfantines participant au programme Education à la vie et prévention des abus sexuels, ainsi qu'aux parents (année scolaire 2000) donne des renseignements précieux sur la pertinence et l'acceptation de ce genre d'intervention.

A l'avenir le service devrait trouver des moyens supplémentaires pour poursuivre et développer de façon régulière l'évaluation de son travail, tant du point de vue de l'impact que du contenu des programmes.

A relever le grand intérêt des deux études menées par l'Institut universitaire d'histoire de la médecine et de la santé publique sur L'éducation sexuelle en milieu scolaire vaudois⁵.

A relever également la parution toute récente de Politiques et pratiques cantonales en matière de prévention VIH-Sida et d'éducation sexuelle à l'école⁶.

⁵ C. Cortolezzis, D. Muheim, sous la direction de V. Barras. Education sexuelle en milieu scolaire vaudois (1965-1980), Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé publique, Lausanne, 1997.

C. Cortolezzis, D. Muheim, L'éducation sexuelle dans le canton de Vaud (1969-2001) : un exemple d'intégration des risques dans une vision positive de la sexualité, Institut universitaire romand d'histoire de la médecine et de la santé publique (Raisons de santé 75), Lausanne, 2002.

⁶ Document de l'Institut universitaire de médecine sociale et préventive, Lausanne, 2001, Brenda Spencer, Barbara So-Barazetti, Marie-Jo Glardon, avec la collaboration de Séverine Scott.

sexuelle active, à adopter des pratiques sexuelles plus sûres².

Il faut également noter que le canton de Vaud présente un taux bas d'interruptions volontaires de grossesse chez les adolescentes de moins de vingt ans, juste au-dessus des Pays Bas ou de l'Allemagne, qui ont les taux les plus bas d'Europe de l'Ouest³.

Un travail, par ailleurs, montre une corrélation positive entre l'absence d'éducation sexuelle et une future victimisation sexuelle⁴.

18

Il est intéressant de signaler qu'un questionnaire distribué aux élèves de 8ème secondaire après le cours d'éducation sexuelle (Pully, 1998) a clairement démontré l'intérêt que les élèves y trouvent et donné des indications intéressantes sur ce qu'ils apprécient prioritairement. De même, un questionnaire adressé aux

² OMS, Journée mondiale du SIDA, 01.12.93, cité dans le Rapport d'activité 1993 du Service d'éducation sexuelle..

³ Les interruptions volontaires de grossesse à l'adolescence dans le canton de Vaud, par Françoise Narring, Christine Ferron, Véronique Addor, Pierre-André Michaud, Institut universitaire de médecine sociale et préventive, dans La Revue médicale de la Suisse romande, 117, 1997, p.47-53.

⁴ Sexual abuse in a National Survey of Adult Men and Women: Prevalence, Characteristics and Risk Factors, de Finkelhor D. et al., cité dans Les Cahiers de sexologie clinique, vol. 16, no 99, 1990, p.11.

Les intuitions premières pourraient se définir de la manière suivante:

- Le domaine psychosexuel est perfectible. On peut parler de la vie affective et sexuelle, et il y a bénéfice à le faire.
- A cause de l'interdit de l'inceste, bien des thèmes liés à la sexualité ne sont pas des sujets dont on parle facilement en famille; les parents ont besoin de relais.
- L'école publique est le lieu idéal où l'on peut rencontrer le plus grand nombre de jeunes. Dans ce cadre, la position des enseignants vis-à-vis des élèves ne rend pas ce dialogue aisé, car ils occupent eux aussi une position parentale.
- Il faut donc former des hommes et des femmes spécialistes de ce discours sur la sexualité humaine.
- La qualité première d'un tel adulte est l'écoute non-défensive. Elle permet aux oppositions de se dire et d'être prises en considération.
- L'éducation sexuelle ne doit pas être obligatoire. Elle fait l'objet d'une négociation, tant avec les autorités scolaires qu'avec les parents.
- L'éducation sexuelle ne se résume pas à faire passer des messages préventifs face aux problèmes de l'avortement ou des maladies sexuellement transmissibles. C'est d'abord la reconnaissance du don qu'est la sexualité humaine.
- L'éducation sexuelle est une réflexion et une mise en commun où la parole des uns et des autres est partagée; l'animateur garde cependant une position d'adulte. C'est lui qui conduit la discussion.

3

1.2. DANS LE CONTEXTE ACTUEL

Le contexte de société a aujourd'hui changé. Trente ans après le lancement, les conditions externes d'une telle approche sont différentes. Ces modifications sont caractérisées entre autres par des éléments tels que: l'abondance de l'information sexuelle, la banalisation du discours sur la sexualité, l'évolution du concept même de famille, la perception différente de la violence, la multiculturalité et la multireligiosité avec en corollaire l'absence de normes morales nécessairement reconnues par tous... Ces changements, même s'ils étaient déjà présents en germe il y a trente ans, impliquent une approche adaptée de l'éducation sexuelle des jeunes.

1.2.1 ABONDANCE D'INFORMATION

Chaque génération a l'impression que la suivante dispose de plus d'informations que la précédente. Un tel discours a pu être tenu il y a trente ans. Il est toutefois indéniable que l'enfant et le jeune ont accès aujourd'hui à une plus large documentation, principalement par le biais de la télévision et des nouveaux médias. Il s'agit d'autant plus de vérifier l'information chez les plus petits et, chez les adolescents, de l'organiser ou de former à une hiérarchisation selon des critères éthiques.

responsabilité de coordonner et de développer la promotion de la santé et la prévention en milieu scolaire, le Service d'éducation sexuelle déploie son activité en concertation avec cet office. Le Service d'éducation sexuelle fait partie de la Commission interdépartementale de la santé dans les écoles (CISE), organe de référence et de validation de l'ODES.

4. EVALUATION DE L'UTILITÉ DE L'ÉDUCATION SEXUELLE

Les programmes d'éducation sexuelle mis sur pied méritent d'être régulièrement évalués, du point de vue de leur contenu, de la manière dont ils sont accueillis et de leur impact auprès des jeunes.

Le caractère préventif de l'éducation sexuelle est attesté par des recherches, qui relèvent notamment un début plus tardif des premières expériences sexuelles, une action préventive relativement aux grossesses non désirées et à la violence sexuelle.

Selon des études menées par l'OMS (Organisation mondiale de la santé), il apparaît en effet que l'éducation sexuelle amène les jeunes à différer leurs premières expériences sexuelles, et pour ceux qui ont une vie

sexuelle et planning familial) sera centrée sur l'acquisition du métier. En référence avec ce qui a été dit plus haut, les domaines de l'éthique en tant que discipline pour elle-même, de la multiculturalité, de la multireligiosité feront l'objet d'une étude approfondie.

3.2.3 FORMATION CONTINUE, SUPERVISION, ENCADREMENT PROFA

Une fois leur formation terminée, les animatrices et animateurs en éducation sexuelle travaillent dans un service qui les encadre et leur assure une formation continue comprenant des heures de supervision et des séminaires réactualisant leurs connaissances. Profa veille à ce que ses collaborateurs bénéficient d'une formation continue de qualité.

3.3 COLLABORATION AVEC LES MILIEUX INSTITUTIONNELS

Le Service est en contact avec les autres professionnels s'occupant d'éducation à la santé à l'école. Il collabore à des actions de prévention et développe des actions en partenariat. Il cherche à faire connaître son travail et à ouvrir des débats dans d'autres milieux que l'école.

Le Service s'est félicité de la création en novembre 1999 de l'Office des écoles en santé (ODES). L'ODES ayant la

1.2.2 BANALISATION DU DISCOURS SUR LA SEXUALITÉ

La banalisation n'est certes pas un fait nouveau. A l'époque déjà la généralisation des moyens de contraception participait à ce phénomène. Culturellement et de façon générale, nous assistons cependant à une montée de l'individualisme et de l'hédonisme immédiat qui accentue le risque de banalisation de la relation amoureuse. Il est nécessaire de souligner le caractère irremplaçable et la valeur formatrice de toute relation. La vie se construit de l'ensemble de nos rencontres, même si celles-ci ne s'expriment pas toujours dans un acte sexuel.

1.2.3 ÉVOLUTION DE LA FAMILLE

La notion de famille n'a cessé d'évoluer au fil des siècles. L'architecture domestique est un reflet intéressant de ce changement. De la ferme à la maison bourgeoise, du studio à la villa individuelle ou jumelle, en passant par les locatifs et les grands ensembles, c'est chaque fois une image de la famille qui est projetée, qu'elle soit de type tribal, clanique, patriarcal ou monoparental. On observe une diversité des modèles familiaux. Dans la plupart des cas, nos contemporains estiment que la famille est l'un des derniers domaines sur lequel ils ont prise. La sexualité appartient à cet espace de liberté et devient par là un facteur identitaire important.

1.2.4 VIOLENCE

Il est peut-être faux de parler aujourd'hui de montée de la violence, même s'il est de bon ton de le faire. La violence et son dépassement font partie de notre développement. La première moitié du XXème siècle a, du reste, montré des sommets de violence. Il s'agit donc d'apprendre à gérer ce phénomène dans le cadre de la sexualité ou en dehors de ce cadre. Dans leur éducation, enfants et jeunes ont besoin d'avoir en face d'eux des adultes fiables qui leur donnent des repères.

1.2.5 MULTICULTURALITÉ

En 1970, la question de l'intégration pouvait se traduire par l'apprentissage pour les étrangers des rites et comportements de "chez nous", dans le but de leur permettre d'évoluer en cohérence avec notre société. Dans cette perspective, l'éducation sexuelle représentait une information sur une certaine normalité. La sensibilité face aux communautés étrangères est actuellement moins axée sur l'intégration; la question se pose aujourd'hui en termes de réciprocités et d'apprivoisements. Nous avons à apprendre à gérer la rencontre sexuelle dans un tel contexte.

des animateurs¹ et animatrices contribuent non seulement à assurer la qualité de leur niveau de connaissances, mais garantit également leur capacité à transmettre ce qui est adéquat pour les enfants et adolescents d'un âge donné. A partir de 1975, un «Cours de formation de base» d'un an a été mis sur pied, une année sur deux, pour assurer la formation des animateurs et animatrices vaudois, puis également romands.

3.2.2 DÈS 2001, FORMATION DE BASE UNIVERSITAIRE ET DIPLÔME PROFESSIONNEL

Depuis l'automne 2001, la première année est donnée dans le cadre d'un certificat de formation continue de la FPSE de l'Université de Genève avec la Faculté de médecine de l'Université de Lausanne: «Guidance et éducation en matière de sexualité, vie affective et procréation». Le programme est composé de trois modules répartis sur une année d'étude (350 heures de formation, présentation détaillée peut être demandée à Profa).

Une deuxième année de formation réservée aux candidats visant le diplôme professionnel (éducation

¹ Remarque: Le service regrette de ne pouvoir engager d'animateur homme, faute de candidats! Il se préoccupe de cette situation. Le statut des animatrices à Profa allant dans le sens d'une meilleure reconnaissance professionnelle, il est permis de penser qu'il est réaliste que des hommes soient engagés dans un avenir proche.

3.1.6 GARANTIR UN TRAVAIL PROFESSIONNEL

La caractéristique de ce travail, c'est qu'une personne est là, devant un groupe, professionnellement identifiée comme animatrice en éducation sexuelle mais également personnellement concernée, dans le sens que les messages transmis, les réflexions faites, les opinions discutées, seront colorés par sa personnalité. La confiance dans ses capacités professionnelles (diplôme) et ses qualités personnelles doit lui être accordée par les autorités scolaires, les enseignants, les parents. Profa se porte garant du professionnalisme de son travail.

3.1.7 RECOURIR À UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR LA GESTION DES CAS DIFFICILES

Lorsque des enfants ou des adolescents font part de difficultés (abus sexuels par exemple) les animateurs et animatrices en réfèrent au GRI (groupe de référence interne à Profa) et la suite à donner sera élaborée dans ce cadre.

3.2 FORMATION DES INTERVENANTS

3.2.1 FORMATION DES ANIMATEURS ET ANIMATRICES VAUDOIS ET ROMANDS

La formation de base (1ère année), la formation pratique (2ème année) et la formation continue

1.2.6 MULTIRELIGIOSITÉ

La rencontre de l'autre fait référence à des normes éthiques souvent étayées par des croyances de type religieux. La multiculturalité évoquée au paragraphe précédent implique également la juxtaposition de religions très diverses à l'intérieur d'une même société. C'est un phénomène tout à fait nouveau chez nous. A l'intérieur de toutes les religions, la fracture se fait en outre sentir entre les tendances à l'ouverture et les intégrismes.

2. PRINCIPES GÉNÉRAUX EN MATIÈRE D'ÉDUCATION SEXUELLE

L'activité de Profa en matière d'éducation sexuelle se réfère à des valeurs ultimes touchant la personne et la vie en société. Sans qu'il s'agisse d'une liste exhaustive, ces valeurs transparaissent dans les quelques affirmations suivantes:

- La démocratie reconnaît aux personnes, femmes et hommes, dignité et autonomie dans leurs choix de vie.
- Cette prise au sérieux des personnes passe par un libre accès à la connaissance, au-delà des endoctrinements.

- Tout ce qui favorise la rencontre de l'autre dans le respect de sa différence favorise la vie en société et l'option démocratique. Il est question ici aussi bien des différences culturelles que de l'altérité fondamentale de l'homme et de la femme.
- La démocratie trouve ses limites face à des personnes et des mouvements de pensée qui refusent la pluralité des options de vie. Ces derniers ne peuvent en aucune manière être contraints de participer à l'élaboration d'un projet de société, mais ils se coupent en même temps de toute recherche de consensus.

8

En fonction des constats développés plus haut et des valeurs ultimes décrites dans le précédent paragraphe, le Service d'éducation sexuelle de Profa se donne quelques principes généraux prioritaires, susceptibles d'être réactualisés si des besoins nouveaux apparaissent.

2.1 ETHIQUE

Dès l'origine, le travail d'éducation sexuelle a fait l'objet d'une réflexion éthique approfondie. Profa prend en compte les questions essentielles de l'amour, du respect de l'autre, en se plaçant dans une perspective éthique de la relation humaine, qui dépasse la relation amoureuse et refuse de banaliser la sexualité. Pourtant, l'objectif n'est pas ici de faire la morale, mais de répondre avec sérieux, de manière précise et sensible aux questions des enfants et des jeunes, dans le but de

adolescents concernés, dans une discussion autour des thèmes de la vie affective et sexuelle. L'objectif premier est de créer un climat d'écoute qui permette ce questionnement. L'animatrice, de par son métier et sa sensibilité, est attentive à animer une discussion, donner des informations et délivrer des messages susceptibles de faire «grandir» les enfants et adolescents qu'elle a en face d'elle. La difficulté pour l'animatrice en éducation sexuelle est de s'adresser à des groupes, nécessairement peu homogènes, sur des thèmes délicats (tels l'homosexualité et l'interruption de grossesse, par exemple). Les propos vont être reçus «individuellement», par chaque jeune en fonction de son histoire personnelle et familiale. L'animatrice se préoccupe de la façon dont la réflexion sur les thèmes abordés est reçue par les élèves.

13

3.1.5 PRENDRE EN COMPTE LA DIVERSITÉ CULTURELLE ET RELIGIEUSE

Les différences culturelles et religieuses seront prises en compte, aussi bien au niveau des parents, des enfants, que des adolescents, dans le but non seulement d'éviter tant que faire se peut de placer les enfants en porte-à-faux par rapport à leurs références familiales et sociales, mais encore d'enrichir les uns et les autres de ces différences.

information claire à la famille (rencontre, circulaire, etc). Les parents peuvent ainsi, en connaissance de cause, prendre la décision de faire dispenser leur enfant de ce cours. Les directions d'écoles organisent en général deux soirées d'information pour les parents, une au cycle initial et l'autre avant l'intervention dans le cycle primaire; pour toutes les autres interventions, les parents sont informés par une lettre circulaire et il est rappelé que le cours n'est pas obligatoire.

3.1.3 DÉFINIR UN CADRE SÉCURISANT ET RESPECTUEUX DES ÉLÈVES

Le cadre dans lequel se déroule un cours d'éducation sexuelle est défini pour assurer une sécurité suffisante aux élèves (telle que toute question posée par les élèves puisse être discutée, pourvu que la forme en soit acceptable, que la discrétion soit présente, les interpellations personnelles respectueuses, etc.). C'est l'animatrice qui a la responsabilité de conduire sa leçon de la manière la plus adéquate possible, compte tenu de ce qu'elle peut percevoir des élèves individuellement et comprendre de la dynamique de la classe.

3.1.4 CRÉER UN CLIMAT D'ÉCOUTE POUR VIVRE UN MOMENT SIGNIFICATIF

Le travail d'éducation sexuelle vise à faire de chaque rencontre un moment significatif pour les enfants et

favoriser leur épanouissement autant que leur responsabilité. C'est pourquoi Profa veille à engager des personnes aptes à exercer leur profession dans le plus grand respect des enfants et des adolescents ainsi que de leur famille. La sélection des animateurs et animatrices accorde une importance notable aux critères de personnalité.

2.2 INFORMATION

L'éducation sexuelle à l'école vise à donner des informations objectives sur le corps et les manifestations de la sexualité. Profa encourage l'esprit critique et aide petits et grands, compte tenu des critères éthiques formulés plus haut, à effectuer un tri parmi les informations qu'ils reçoivent. Dans cette ligne, Profa veille à la formation adéquate des personnes engagées.

2.3 INTÉGRATION PERSONNELLE ET SOCIALE

Dans le contexte multiculturel et multireligieux de l'école, diverses valeurs sont en jeu, dont les cours d'éducation sexuelle doivent tenir compte, car il est essentiel que les élèves ne soient pas mis en contradiction brutale avec les valeurs auxquelles ils se réfèrent originellement. Une majorité devrait pouvoir se rallier au respect d'autrui, au respect des différences; à la valeur formatrice et à la beauté de toute relation,

de toute rencontre, sexuelle ou non; à l'importance de la confiance, du don, etc.

2.4 EDUCATION

A certaines périodes sensibles, l'enfant est accompagné dans son processus de croissance physique et psychique par des interlocuteurs qui vont l'aider à prendre du recul par rapport à ce qu'il vit, à ce qu'il voit, et à ce que son environnement lui montre. Le fait de partager ces échanges dans un groupe en classe donne une dimension plus large à sa vision du monde, avec l'accompagnement adulte nécessaire pour préciser et clarifier ce qui a besoin de l'être.

2.5 PARTICIPATION DES FAMILLES

Les parents sont les premiers responsables de l'éducation de leurs enfants. L'objectif est de leur permettre de comprendre la démarche, d'y participer et de les sensibiliser à leur propre vision de la famille qui n'est pas nécessairement partagée par les autres. Les parents sont cependant garants de ce qu'ils estiment devoir être transmis à leurs enfants et ils ont en tout temps la possibilité de renoncer à faire participer leurs enfants au projet de Profa.

3. OBJECTIFS DE PROFA CONCERNANT LE TRAVAIL SUR LE TERRAIN

3.1 INTERVENTIONS EN CLASSE

3.1.1 INTERVENIR AU MOYEN D'UN PROGRAMME DESTINÉ À TOUS LES ÉLÈVES

Il faut se rappeler que la proposition est modeste quant au nombre d'interventions durant le temps de la scolarité obligatoire, et importante si on se réfère au nombre d'élèves concernés. Des rencontres ont lieu avec les élèves à trois ou quatre reprises pendant leurs années d'école, pour un total de dix périodes: deux fois une période au cycle initial («enfantines»), deux périodes au cycle primaire 3-4, deux périodes en 6ème et deux fois deux périodes en 8ème secondaire. Durant l'année scolaire 1999-2000, ces rencontres ont touché plus de 1'450 classes ou groupes (25 à 30'000 jeunes), et représenté 125 soirées de parents (3'000 personnes).

3.1.2 ASSURER L'INFORMATION DES FAMILLES PAR LES DIRECTIONS D'ÉCOLES

Toute intervention d'éducation sexuelle s'adressant à des enfants d'âge scolaire fera l'objet d'une